

**REPUBLIQUE DU BENIN**

-----  
**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
-----

DECRET N° 2006-758 DU 31 DECEMBRE 2006

Portant Rectificatif au Décret N° 2002-335 du 23 Juillet 2002 portant promotions et nominations à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE  
CHEF DE L'ETAT  
CHEF DU GOUVERNEMENT  
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- VU la Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU la Loi N° 87-018 du 21 Septembre 1987 portant création de l'Ordre du Mérite du Bénin ;
- VU le Décret N° 2006-178 du 08 Avril 2006 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 2004-326 du 07 Juin 2004 portant nomination de Monsieur Salomon D.E. BOKOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- VU le Décret N° 2005-473 du 04 Août 2005 portant nomination de Monsieur Romain VILON-GUEZO en qualité de Vice-Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin ;
- VU les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Procès-Verbal de la session ordinaire du Conseil de l'Ordre National du Bénin tenue du 13 Mai au 26 Juin 2002 ,
- VU la Lettre en date du 30 Janvier 2006 adressée au Grand Chancelier par Monsieur ODOULAMI Lazare ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : le Décret N° 2002-335 du 23 Juillet 2002 portant nominations et promotions à titre normal et civil dans l'Ordre du Mérite du Bénin est rectifié comme suit :

**Lire :**

Monsieur ODOULAMI Lazare, Secrétaire des Services Administratifs

**Au lieu de :**

Monsieur ODOUNLAMI Lazare, Secrétaire Adjoint des Services Administratifs

Le reste sans changement.

**Article 2** : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2006

Par le Président de la République,  
 Chef de l'Etat,  
 Chef du Gouvernement,  
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,

**Dr Boni YAYI**

Le Grand Chancelier de l'Ordre  
 National du Bénin p.i.

**Salomon D.E. BLOKOU**

**Ampliations** : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 – HCJ 2 – HAAC 2 – CES 2 – MINISTERES  
 18 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 – DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-  
 DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 – UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSE 1.